

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1303 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 1303

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : — la loi n° 46-729 du 16 avril 1946 portant amnistie ;
— le décret n° 46-2331 du 22 octobre 1946 portant extension à la Côte française des Somalis de certaines dispositions à la loi n° 46-729 du 16 avril 1946. Art. 2. — Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré et communiqué par tout où besoin sera.

Le Gouverneur, P. H. Siriex.